

Quel enherbement en viticulture biologique ?

Quelles plantes semées sur vigne en place ?

Dans certains cas, il peut s'avérer intéressant de semer un couvert herbacé entre les rangs de vigne. En effet, les plantes ont un pouvoir très important pour restructurer des sols en profondeur, d'apporter et de fixer de la matière organique (par la chute de leurs feuilles ou tiges et la mort de leurs racines dans le cas des annuelles), d'apporter des nutriments à la vigne ou au contraire d'utiliser ceux présents dans le sol pour régler au mieux la vigueur. L'autre intérêt d'un couvert herbacé multi espèces réside dans le fait qu'il constitue un écosystème varié source de multiples niches écologiques permettant l'accueil d'une entomofaune diversifiée (auxiliaires de cultures par exemple).

Tableau 1 : liste non exhaustive des plantes à semer sur vignes en place. Dans tous les cas, semer un mélange contenant les différentes familles botaniques (légumineuses, ombellifères, crucifères...)

Plantes semées sur vignes en place : (40 kg/ha)

- Trèfle d'Alexandrie
- Trèfle incarnat
- Trèfle jaune
- Sainfoin
- Luzerne
- Vesce d'hiver
- Achillée millefeuille
- Pois fourrager
- Soucis
- Nigelle
- Navette
- Mauve
- Bourrache
- Annette
- Sanguisorbe
- Cumin
- Carotte sauvage
- Fenouil
- Anthyllide vulnéraire
- Phacélie

Que semer après l'arrachage des vignes ?

La mise en place d'un couvert après l'arrachage de vieille vigne avant de replanter présente plusieurs intérêts :

- Mise en place d'un couvert pour éviter les problèmes de sols nus
- Apport de matière organique sous forme d'engrais verts pour préparer la plantation
- Effet « nématifuge » pour prévenir les problèmes de court noué dû à la présence de nématodes dans le sol

Tableau 2 : liste non exhaustive des plantes à semer après arrachage (60 kg/ha)

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Pois fourrager- Vesce d'hiver- Sarrasin- Trèfle d'Alexandrie- Trèfle incarnat- Tournesol- Phacélie |
|--|

Ces plantes améliorent le sol en profondeur et activent la vie du sol. Elles peuvent être semées en pure et en mélange. Le mélange semble être plus intéressant (tant au niveau effet structurant du sol, et engrais vert). À semer à la volée après un travail superficiel du sol après arrachage

Et le couvert herbacé « spontané » ?

Le couvert herbacé dit spontané, c'est-à-dire celui qui « pousse tout seul », sans semis présente plusieurs intérêts :

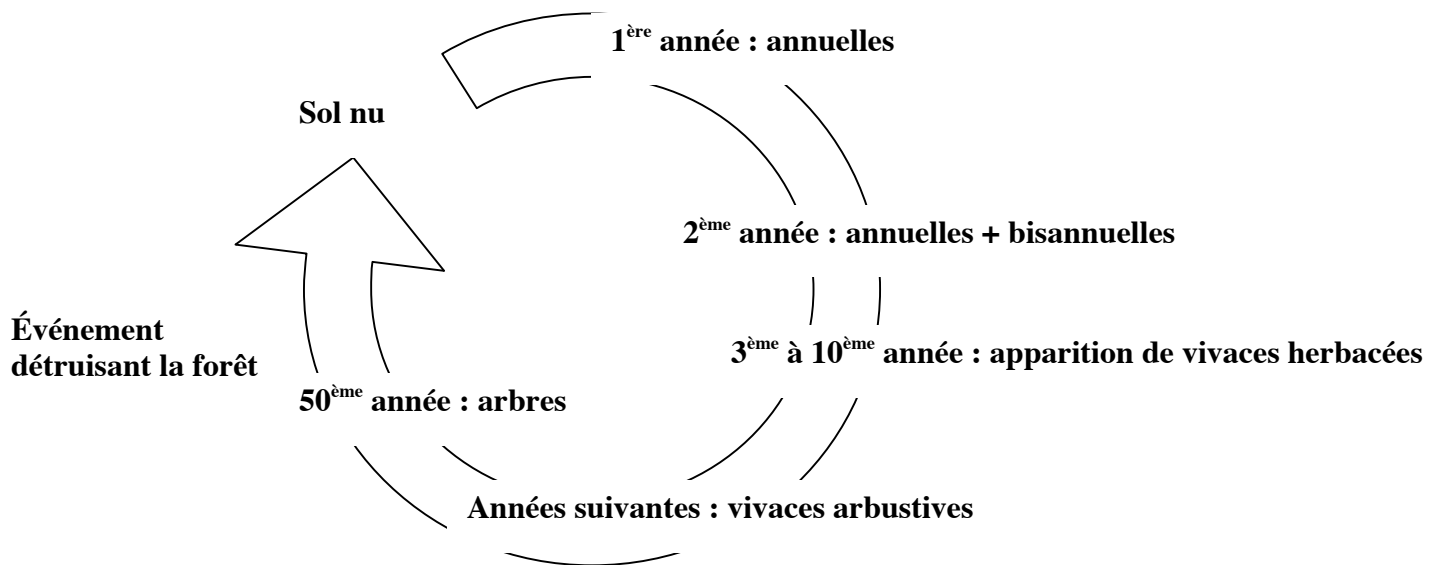
- Il illustre la qualité agronomique et structurelle de vos sols (cf. fiche technique OPABA sur les plantes bio-indicatrices)
- Il n'y a aucun coût de semis
- Il est adapté à la typicité pédologique de vos parcelles et de votre terroir

Par contre, il peut avoir comme inconvénients :

- D'être peu varié lors de son installation, les plantes de type annuelles herbacées étant les premières à se développer et notamment les graminées. La recherche de la diversité naturelle doit être prioritaire, de bonnes techniques agronomiques (fumure, travail du sol) sont à mettre en œuvre pour atteindre la diversité ultime (type gestion de prairies naturelles multi espèces)

- Certaines plantes peuvent prendre le dessus (graminées du type Ray Grass Anglais par exemple) et concurrencer la vigne.
- Le maintien de la biodiversité maximale passe par une destruction du couvert tous les 4 à 5 ans avec alternance du rang travaillé et enherbé. Ceci permet de conserver sur le long terme des plantes de type annuelles, bisannuelles et vivaces herbacées (voir cycle ci-dessous, d'après le botaniste Gérard DUCERF)

Cycle d'évolution des plantes :



Jérémy PETIT
 Mai – juin 2005